

## Communiqué de presse - Mai 2022

HARLAY AVOCATS INTERVIENT COMME CONSEIL DE LA SOCIÉTÉ YESPARK DANS LE CADRE D'UNE LEVÉE DE FONDS D'UN MONTANT DE 28 MILLIONS D'EUROS

Yespark, plateforme de location de parkings et opérateur de bornes de recharge électrique, réalise une levée de fonds d'un montant de 28 millions d'euros pour poursuivre sa croissance.

Créée en 2014 par Thibaut Chary et Charles Pfister, Yespark participe activement à résoudre les problèmes de stationnement en zone urbaine grâce à sa technologie et son offre de 60.000 places de parkings en France, en Italie et aux Pays-Bas.

En quelques années, la société Yespark est devenue leader de la location mensuelle de places de parking.

D'ici 2025, Yespark a pour ambition d'installer 30.000 bornes de recharge électrique sur ses places de stationnement en France. Au même horizon, l'entreprise souhaite générer une offre totale de 200.000 places de parkings réparties entre la France, l'Italie et les Pays-Bas.

Cette levée de fonds, à laquelle ont participé Ring Capital, Sofiouest, Founders Future, la Caisse des dépôts et Consignations ainsi que d'autres investisseurs, permettra notamment à Yespark de poursuivre ces objectifs.

Thibault Chareton (associé), Marie-Laure de Cordovez (associée), Anouck Larreya (collaboratrice), Lakhdar Saïfi (collaborateur) et Bruno Bernery (collaborateur) ont conseillé la société Yespark dans le cadre de cette levée de fonds.

Pour plus d'informations, veuillez contacter Thibault Chareton : (<a href="mailto:tchareton@harlaylaw.com">tchareton@harlaylaw.com</a>)

A PROPOS DE HARLAY AVOCATS: Harlay Avocats est un cabinet d'avocats d'affaires indépendant à dimension internationale, basé à Paris. Cabinet français indépendant, fondé en 1988, Harlay Avocats s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire d'avocats permettant d'accompagner les clients tant en France qu'à l'étranger dans la plupart de leurs besoins en droit des affaires (opérations courantes et exceptionnelles). L'équipe corporate de Harlay Avocats dirigée par Marie-Laure de Cordovez, Olivier Cognard et Thibault Chareton intervient tout particulièrement en Private Equity, Droit Boursier et Fusions-Acquisitions.